

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VAULX**

Nombre de conseillers	L'an deux mille vingt-trois, le 1 ^{er} mars à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la	
En exercice	15	commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans
Présents	15	le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Isabelle
Votants	15	VENDRASCO, Maire.
Absents	0	
Exclus	0	
Date de convocation 22 Février 2023	Etaient présents : Isabelle VENDRASCO, Chantal MARCHAND, Philippe HELF, Cédric VERNEY, Valérie FAVRE, Cécile FANTINI, Christophe BOCQUET, Murielle NAGEL, Philippe BREVET, Marie-Noëlle NOIREAUX-FATTAZ, Danielle DEPLANTE, Gil BENICHO, Damien MISSILLIER, Christophe DOUARD, Emmanuel SERRIER.	
Date d'affichage 24 Février 2023	Etaient absents excusés :	
DEL 20230301-014	Etaient absents : /	
OBJET :	Exclus : /	
Approbation du Budget Principal 2023	Procurations : <i>Chantal MARCHAND a été nommée secrétaire de séance</i>	

Monsieur Philippe HELF, Adjoint au Maire en charge des Finances et de l'Administration, présente à l'Assemblée un projet de budget pour l'exercice 2023.

Après examen et discussions sur le projet de budget primitif du budget principal de la Commune de Vaulx pour l'exercice 2023,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **DECIDE à l'unanimité :**

- d'**ADOPTER** le budget primitif 2023 qui s'équilibre ainsi qu'il suit :

- en section de **fonctionnement à 943 195,31 €**
- en section d'**investissement à 1 397 189,00 €**

- d'**AUTORISER** Madame le Maire à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans les limites de 7,5% des dépenses réelles de section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnels.

Le Secrétaire de séance,

Chantal MARCHAND



Le Maire,

Isabelle VENDRASCO

